

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic dûment convoquée et tenue le 21 juin 2017

Sujet: Prévisions budgétaires 2017-2018

ATTENDU les dispositions du Règlement de gestion financière (R-04) relatives aux prévisions budgétaires et les prescriptions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et du *Régime budgétaire et financier des cégeps*;

ATTENDU les prévisions budgétaires 2017-2018 qui ont été préparées par la Direction des services financiers et qui font état des dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du Comité exécutif (CE-772-04.1);

IL EST RÉSOLU :

- CA-385-04.5 a) *D'adopter les prévisions budgétaires de fonctionnement de l'année 2017-2018 prévoyant des revenus de 78 003 842 \$ et des dépenses de 78 003 842 \$;*
- b) *D'adopter les prévisions budgétaires d'investissement de 3 635 000 \$ pour le maintien du parc immobilier et de 4 366 900 \$ pour le renouvellement de son parc mobilier.*

COPIE CONFORME CERTIFIÉE



Anne Milot
Secrétaire générale

Le 22 juin 2017
AM/oq